Infos pratiques pour les associations



Faites connaître votre association !

S'inscrire dans l'annuaire des Associations

Les associations des Loges-en-Josas sont référencées dans l'Annuaire des Associations.

Vous êtes une nouvelle association implantée aux Loges-en-Josas ?
Vous souhaitez apparaître dans l'annuaire ?
Vous souhaitez modifier une information ?
Nous vous remercions de compléter la fiche d'inscription à l'Annuaire des Associations.

Inscription à l'annuaire des associations

Participer au Forum des Associations en septembre

Le Forum des Associations a lieu chaque année début septembre.

Les associations désirant disposer d'un stand sont priées de prendre contact avec la Mairie.

Communiquez vos actualités !

L'Espace Denise Potier pour vos évènements

Les Associations de la commune peuvent effectuer une réservation pour la tenue de leurs évènements.

Voir les modalités, règlement, tarifs et horaires

Rubrique Agenda du site internet

Les évènements des Associations sont annoncés dans la rubrique Agenda du site web de la Mairie des Loges-en-Josas.

Les annonces de l'Agenda sont également publiées dans la **lettre d'information de la Mairie des Loges-en-Josas.**
La lettre d'information mensuelle est adressée en début de mois à tous les abonnés.

- **Pour transmettre votre actualité** pour le site web, adressez un mail à communication@mairieleslogesenjosas.fr
- **Pour recevoir la lettre d'information de la Mairie des Loges-en-Josas : Inscrivez-vous**

Penser à inciter vos adhérents à s'abonner à la lettre d'information.

L'application mobile LogesInfos

Les évènements publiés dans la rubrique **Agenda** de notre site internet apparaîtront automatiquement sur l'application **LogesInfos**.

En étant diffusés sur **LogesInfos**, vos évènements bénéficieront d'une visibilité accrue auprès des habitants, directement sur leur smartphone !

Le journal municipal Le Logeois

La rubrique « Ça bouge aux Loges » du journal municipal permet d'annoncer les évènements des Associations de la commune.

Le Logeois paraît tous les 2 mois.
Un mail est envoyé aux présidents des associations 1 mois avant la parution du journal, indiquant la date de

remise des articles à publier.

Consulter en ligne tous les Logeois, rubrique Actus > Publications.

Panneaux d'affichage libre

La Mairie des Loges-en-Josas met à votre disposition 4 panneaux d'affichage libre.

- Angle Grande Rue/ Sente de la Fontaine
- Rue de la Garenne (entrée du Chemin des Ecoliers)
- Rue de la Pépinière
- Rue de la Poste, près de la Boulangerie

Sur le même sujet



Espace Denise Potier



Salle d'activités



Publications

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF